

## COMMUNE DE WATTEN

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/108

CIRCULATION ALTERNÉE ALLEE DES ROSES  
TRAVAUX ENEDIS

Le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,  
Vu la demande présentée par Mme DI GIUSEPPE Marion représentant la société DS TRAVAUX à Avelin, dans le cadre de travaux Enedis allée des Roses  
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier

**ARRÊTE**

**Art 1** : La circulation se fera de façon alternée par feux tricolores allée des Roses le 11/06/2024, pour une durée de 1 jour, et ce pour tous les véhicules.

**Art 2** : Le stationnement de tous les véhicules sera interdit et la vitesse limitée à 30km/h pendant la durée du chantier.

**Art 3** : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation réglementaire. L'entreprise s'assurera du maintien d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier.

**Art 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise DS TRAVAUX
- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire de transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs- pompiers

Fait à WATTEN, le 24 mai 2024  
Le Maire.

\*\*\*\*\*

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.